

LES DÉPENSES DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE DES ETATS MEMBRES EN 2008 ET EN 2009

En 2008, les dépenses de l'Union européenne en faveur de l'agriculture (1^{er} et 2^{ème} pilier) des vingt sept Etats membres progressent de 0,6 %. Les aides agriculture du 1^{er} pilier¹ augmentent légèrement, celles pour le développement rural financées par le FEADER sont supérieures de 40% à celles de 2007.

En 2009, les dépenses du FEAGA au titre du premier pilier de la PAC progressent de 7,4 %. Les aides directes augmentent de 4 %, les aides d'intervention et de marchés de 28 %. Les soutiens aux anciens membres de l'UE progressent de 4 %, ceux aux douze nouveaux membres de 39 %.

LES DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE EN 2008 (DÉFINITIF)

En 2008, les dépenses totales de l'Union européenne en faveur de l'agriculture 1^{er} et 2^{ème} pilier s'élèvent à 53,8 milliards d'euros, soit 46 % des dépenses communautaires 2008, contre 47 % en 2007.

TABEAU 1 - DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

| | 2007 | 2008 | 2008/07 |
|---|-------------|-------------|---------------|
| Agriculture 1^{er} pilier, Santé des animaux et domaine phytosanitaire | 42,6 | 43,3 | 1,5% |
| Marchés et soutiens des revenus | 42,4 | 43,0 | 1,4 % |
| Aides directes | 37,0 | 37,6 | 1,4 % |
| Interventions et régulation du marché | 5,4 | 5,4 | 1,4 % |
| Restitutions à l'exportation | 1,4 | 0,9 | -35,9 % |
| Stockage | -0,1 | 0,1 | n.s. |
| Fonds de restructuration du sucre | 0,6 | 1,3 | 132,9 % |
| Autres aides interventions | 3,5 | 3,1 | -11,3 % |
| Santé des animaux, et domaine phytosanitaire | 0,2 | 0,3 | 19,6 % |
| Développement rural | 10,9 | 10,5 | -3,2 % |
| FEADER 2007-2013 | 6,1 | 8,5 | 40,4% |
| Autres | 4,8 | 2,0 | -58,5% |
| TOTAL | 53,5 | 53,8 | 0,6 % |

Unité : milliard d'euros

Sources : Commission européenne / MAAP

Comme en 2007 les aides du 1er pilier représentent 80 % du total des soutiens communautaires à l'agriculture. Cette stabilité masque un léger repli à 84 % pour les quinze premiers pays membres de l'Union européenne et une augmentation de plus de 15 points, à 57 %, pour les douze pays entrés depuis 2004

La part des anciens pays de l'UE diminue légèrement à 87,7 %.

Le poids de l'ensemble des soutiens versés aux douze « nouveaux »

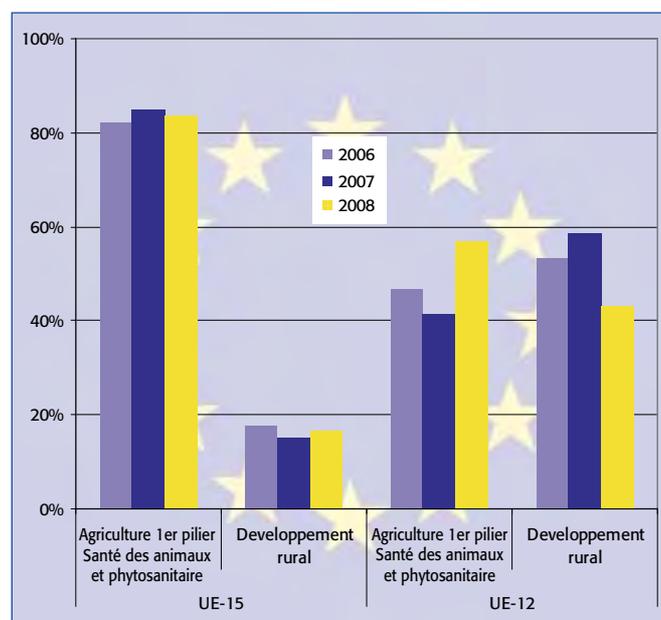
¹ Dans la suite du texte on retiendra agriculture 1^{er} pilier pour agriculture 1^{er} pilier et santé des animaux et domaine phytosanitaire

Etats membres (NEM) augmente légèrement à 12,3 %. La part de ces pays dans les dépenses agricoles passe à 8,7 % soit près de 3 points de plus qu'en 2007. S'agissant du développement rural, les NEM qui représentaient près du tiers des aides en 2007 retombent à 27 % en 2008.

Faible augmentation des aides de marchés et soutiens des revenus, et léger repli de celles liées au développement rural

Les aides de marchés et soutiens des revenus progressent de 1,4 % : ce taux est le même pour les aides directes et les aides d'intervention et de régulation. La progression de ces dernières résulte essentiellement des versements effectués au titre du Fonds de restructuration du sucre qui passent de 0,6 à 1,3 milliard. En effet, si on les exclut du total des aides d'interventions celles-ci régressent de 13,7 %.

POIDS DES AIDES AGRICULTURE 1^{er} PILIER - SANTÉ DES ANIMAUX- PHYTOSANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL ENTRE LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'UE



Sources : Commission européenne / MAAP

Les dépenses du développement rural diminuent de 3 % ; la progression de 40 % des aides du FEADER ne compense pas la diminution de 44 % des aides de l'ancienne programmation et la disparition des dépenses liées à l'instrument transitoire mis en place au profit des NEM.

Evolutions contraires entre les nouveaux et les anciens membres de l'Union et selon le type d'aides

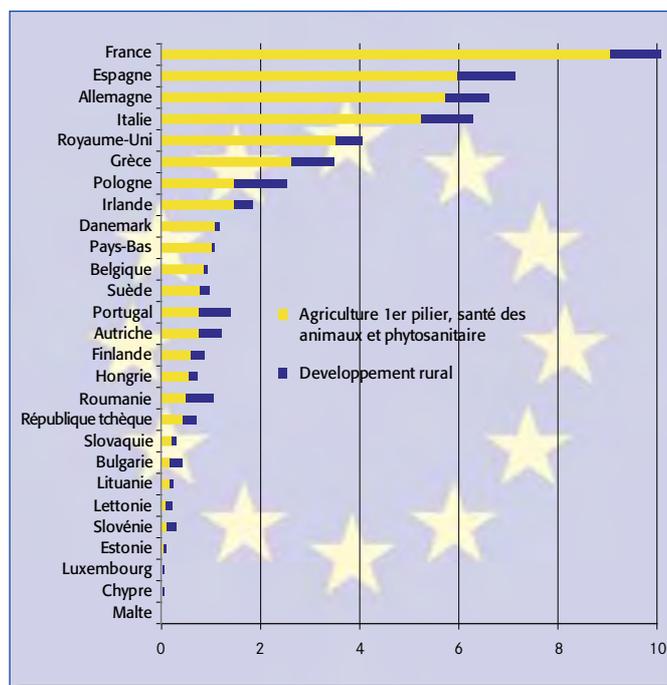
Les aides aux douze nouveaux Etats membres progressent de 7,6 % à 6,6 milliards ; la forte progression des aides de marchés et soutiens des revenus (+ 48 %) est en partie compensée par la chute de 21 % des aides liées au développement rural.

La progression des aides de marchés et soutiens des revenus est tirée par les aides directes (+ 41,9 %) et les autres aides d'interventions et de régulation de marché (+ 74,7 %). Les restitutions à l'exportation et les aides aux stockages sont plus faibles qu'en 2007. Cinq pays bénéficient des paiements du Fonds de restructuration du sucre,

196 millions, notamment, la Hongrie 46 millions, et la République tchèque 44 millions.

La baisse des aides au développement rural est sensible pour la plupart des pays, et notamment pour la Lettonie (- 76 %) et la Hongrie (- 66 %). Du fait de la chute de 43 % des aides à la Pologne, ce pays recule au second rang des pays européens bénéficiaires des aides de développement rural en 2008, derrière l'Allemagne.

AIDES À L'AGRICULTURE DES PAYS DE L'UE EN 2008



Unité : milliard d'euros

Sources : Commission européenne /MAAP

Les soutiens aux pays de l'UE-15, à l'inverse des NEM, sont stables. Les montants alloués à la France diminuent de 2,4 %. Ils demeurent supérieurs à 10 milliards et représentent 18,7 % des dépenses agricoles de l'Union européenne.

Les soutiens à l'Espagne devançant en 2008 ceux de l'Allemagne. Les premiers, 7,2 milliards, progressent de 7,9 % alors que les seconds diminuent de 3,7 % essentiellement du fait des aides au développement rural : + 71 % pour l'Espagne, - 27 % pour l'Allemagne.

Après une baisse de 16 % en 2007, les aides au développement rural progressent de 6,6 %. Les évolutions sont très différentes d'un pays à l'autre et très marquées, à la hausse comme à la baisse : + 135 % pour le Royaume-Uni. Les évolutions enregistrées pour la France et la Grèce sont plus mesurées, de l'ordre de 5 %.

Les aides aux marchés et soutiens des revenus reculent légèrement à 39,3 milliards. Ce repli affecte principalement le Royaume-Uni (- 14 %) et les Pays-Bas (- 9 %). Le montant de l'aide perçue par la France s'élève à 9 milliards, soit une baisse de 2,3 % par rapport à 2007.

Les aides directes diminuent en moyenne de 1,3 %. Les aides d'intervention et de régulation de marchés diminuent de 3,4 % à 4,9 milliards, malgré le doublement des paiements effectués au titre du Fonds de restructuration du sucre (1,1 milliard). Les restitutions diminuent de 41 % et les autres aides d'intervention de près de 15 %. A l'inverse, les aides au stockage s'élèvent à 254 millions, au lieu de - 45 millions en 2007.

LES DÉPENSES DE L'UE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE EN 2009 (PROVISoire)

En 2009, les dépenses au titre du premier pilier de la PAC dans le cadre du FEAGA s'élèvent à 46,4 milliards d'euros, soit 7,4 % de plus qu'en 2008.

TABLEAU 2 : DÉPENSES DU 1ER PILIER (FEAGA)

| | 2008 | 2009 | 2009/08 |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Marchés et soutiens des revenus | 43 009 | 46 091 | 7,2% |
| <i>Aides directes</i> | 37 569 | 39 114 | 4,1% |
| <i>Interventions et régulation du marché</i> | 5 440 | 6 977 | 28,3% |
| Restitution à l'exportation | 925 | 650 | -29,8% |
| Stockage | 148 | 225 | 52,3% |
| <i>Fonds de restructuration du sucre</i> | 1 284 | 3 018 | 135,0% |
| Autres aides interventions | 3 083 | 3 085 | 0,1% |
| Santé des animaux, et domaine phytosanitaire | 254 | 359 | 41,5% |
| Agriculture 1er pilier, santé des animaux et domaine phytosanitaire | 43 262 | 46 450 | 7,4% |

Unité : millions d'euros

Source: MAAP-SAFSL, Commission européenne

Les aides directes progressent de 4,1 %, les aides d'intervention et de régulation du marché de 28,3 %.

Les dépenses en faveur des pays de l'UE-15 progressent de 4,1 %. Leur montant est de 40,8 milliards dont 9,5 milliards pour la France, 6,4 pour l'Allemagne et 6,2 milliards pour l'Espagne. Les Pays-Bas et l'Allemagne enregistrent de fortes hausses respectivement de 17 % et + 12 %. Pour cinq pays la hausse est voisine de 5 %, dont la France, + 5,6 %. Les concours publics sont stables pour sept pays mais ceux de l'Irlande chutent de 8,2 %.

La part de ces quinze pays dans le total des aides versées baisse à 88,6 %, soit un recul de 2,6 points par rapport à 2008, un pourcentage proche de celui de 2007. La plupart des pays sont concernés parce repli mais plus particulièrement l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande. Le poids de la France baisse également mais demeure au-dessus de 20 %. A l'inverse ceux de l'Allemagne et des Pays-Bas augmentent.

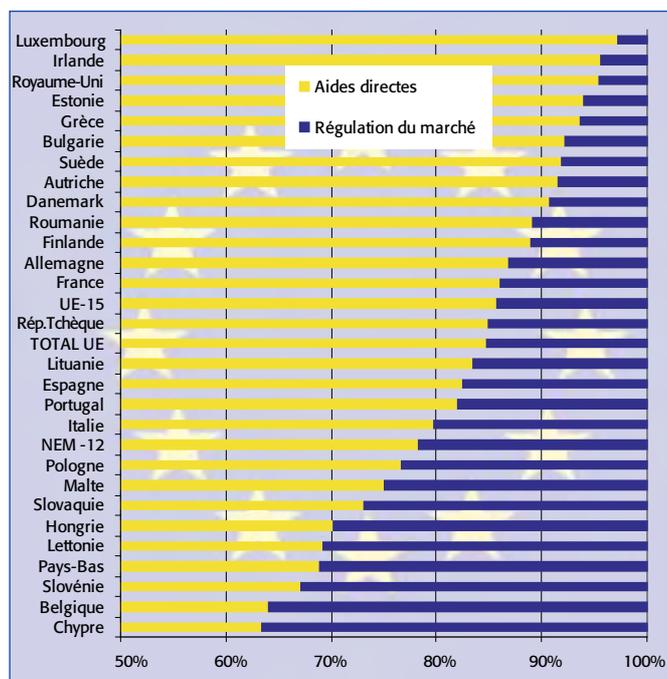
La hausse des aides aux douze États membres entrés dans l'UE depuis 2004 est cette année encore très marquée : + 39 % après + 47 % en 2008. Elles atteignent 5,2 milliards soit 11 % des aides européennes contre moins de 9 % en 2008.

Premier bénéficiaire des soutiens agricoles parmi les nouveaux entrants, la hausse de 40 % en 2009 des aides à la Pologne porte à plus de deux milliards leur montant. L'augmentation de l'aide pour la Hongrie est encore plus conséquente, + 74 % ; leur montant approche un milliard. Pour la plupart des autres pays les hausses s'échelonnent entre 26 % et 37 %.

Augmentation des aides directes, due aux soutiens versés aux douze nouveaux États membres

La hausse des aides directes porte leur montant à 39,1 milliards. Le taux de progression moyen de 25 % observé pour les douze NEM est représentatif des hausses constatées pour la plupart de ces pays. Les soutiens directs apportés aux anciens membres de l'Union (35 milliards) augmentent de 2,1 %.

POIDS DES AIDES DIRECTES SELON LES PAYS EN 2009



Sources : Commission européenne /MAAP

Un recul est cette année encore observé avec le Royaume-Uni, - 3 %, alors qu'une augmentation est constatée avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce et les Pays-Bas. Les aides directes de la France augmentent de 1,1 %.

En moyenne le poids des aides directes est plus faible qu'en 2008, il passe de 87 % à 85 %. L'importance de ces aides pour les NEM diminue de plus de 8 points à 78,3 %.

Forte hausse des aides directes découplées à destination des douze nouveaux Etats membres

Les aides directes découplées progressent de 4,4 %. Leur poids dans le total est stable (84 %) aussi bien pour les anciens (82,1 %) que pour les nouveaux membres (99,3%).

Les aides du régime de paiement unique (RPU) perçues par l'UE-15 sont supérieures de 2 % au montant de 2008. La stabilité prévaut pour les principaux bénéficiaires, la France et l'Allemagne : respectivement 5,7 et 5,4 milliards.

Les soutiens découplés versés aux NEM passent par le régime de paiement unique à la surface (RPU). La hausse moyenne de 25 % est pratiquement la même pour tous ces pays.

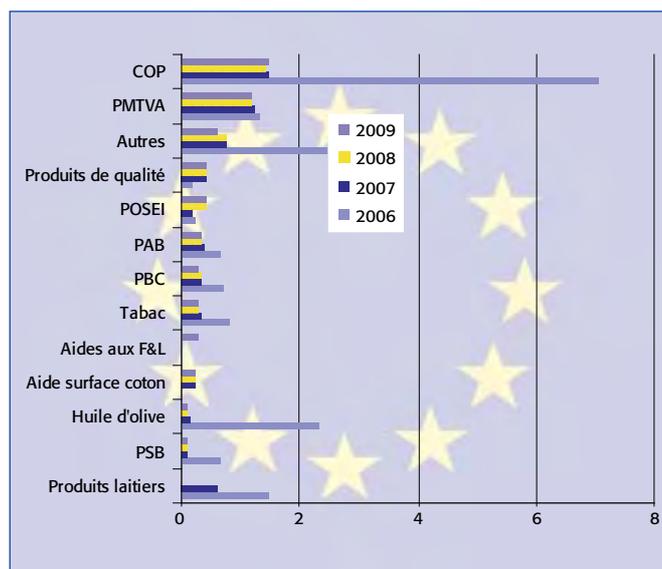
La nouvelle aide directe fruits et légumes compense le recul de nombreuses autres aides directes

Les autres aides directes augmentent de 2,8 %. Elles sont perçues quasi-exclusivement par les quinze anciens membres de l'UE

(99,4 %) et plus particulièrement par la France, 2,3 milliards, soit 40 % du total, et l'Espagne, 1,6 milliard.

Les nouvelles aides directes aux fruits et légumes, versées pour la première fois en 2009, atteignent 293 millions. L'aide à la tomate (144 millions) bénéficie principalement à l'Italie (60 % du total) mais également à l'Espagne, au Portugal et à la France. S'agissant des autres fruits et légumes (149 millions), plus de 83 % des aides reviennent à l'Espagne et à la France.

EVOLUTION DES AUTRES AIDES DIRECTES DE L'UE-27



Unité : milliard d'euros

Sources : Commission européenne /MAAP

Le recul constaté en 2007 et 2008 sur plusieurs régimes d'aides directes se poursuit en 2009. Il concerne plus particulièrement l'aide aux cultures énergétiques et l'aide à la surface pour le coton. De légères baisses sont aussi constatées pour la PAB, la PBC, l'aide à la surface pour le riz et l'aide aux oliveraies. Les autres régimes d'aides sont stables ou en légère progression.

Très forte progression des aides d'intervention et de régulation de marchés due au Fonds de restructuration du sucre

Les aides d'intervention et de régulation de marchés s'élèvent à 7 milliards soit 1,5 milliard de plus qu'en 2008. D'importants versements sont effectués au titre du Fonds de restructuration du sucre, alors que les autres aides d'intervention accusent un léger repli.

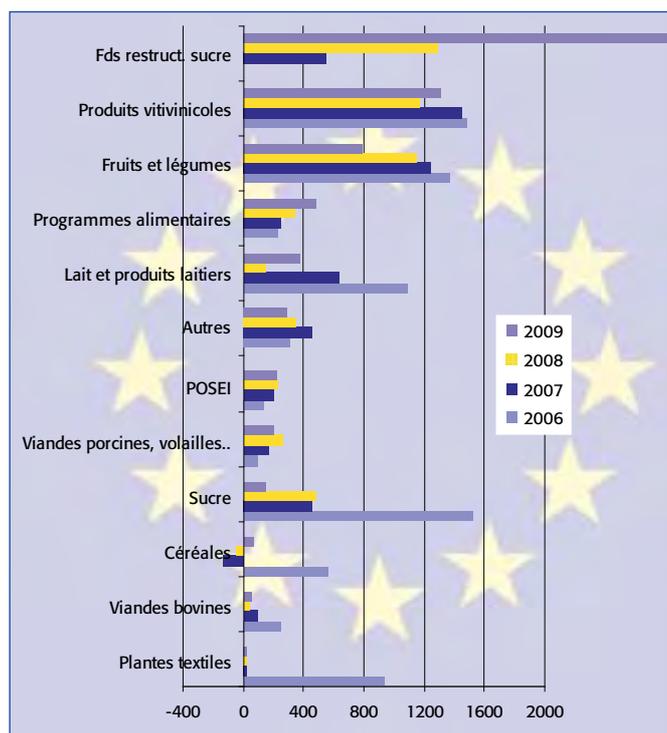
En 2009, les paiements au titre du fonds de restructuration pour l'industrie du sucre ont plus que doublé. Ils représentent plus de 43 % des dépenses d'intervention et régulation de marché. Ces aides portent principalement sur la restructuration de l'industrie sucrière (3 milliards). Les montants sont très différents d'un pays à l'autre. Certains n'avaient pas encore perçu cette aide, l'Allemagne et la Pologne essentiellement.

Stabilité des autres aides d'intervention mais des évolutions très différentes selon les secteurs, à la hausse ...

Les autres aides d'intervention et de régulation du marché (4 milliards) diminuent d'un peu moins de 5 %. Les restitutions à l'exportation baissent de 30 %. A l'inverse, les aides au stockage progressent de 52 %. Les autres aides d'intervention et régulation du marché sont stables.

Les dépenses d'intervention sur les produits laitiers sont multipliées par 2,5 entre 2008 et 2009. La dégradation des cours a conduit la Commission à réintroduire les restitutions à l'exportation en janvier 2009. En fin d'année 2009, la Commission a de nouveau fixé à zéro leur montant du fait de l'amélioration des prix européens et mondiaux. Ces aides atteignent 181 millions contre 29 en 2008. De même, le stockage privé de beurre et les achats d'intervention de beurre et de poudre de lait ont été activés en 2009. Ainsi les aides au stockage de produits laitiers sont multipliées par 3. Elles s'élèvent à 60 millions pour le lait en poudre, alors qu'elles étaient inexistantes en 2008 et à 19 millions pour le beurre (+ 46 %). Comme en 2008, le montant des programmes alimentaires en faveur des personnes les plus démunies progresse de près de 38,5 %. Il a presque doublé en trois ans et est proche d'un demi-milliard en 2009. Les pays qui en bénéficient le plus sont l'Italie, la Pologne, la France, l'Espagne, et la Roumanie.

EVOLUTION DES DÉPENSES D'INTERVENTION ET DE RÉGULATION DES MARCHÉS



Unité : milliard d'euros
Sources : Commission européenne /MAAP

Les aides aux produits du secteur vitivinicole progressent de 12,1 %. Les aides au stockage des produits du secteur chutent à 71 millions en 2009. Les restitutions baissent de 50 %. Les autres aides progressent de 29,4 %, elles s'élèvent à 1,2 milliard. Les aides liées à la nouvelle OCM se mettent en place : 747 millions pour les programmes nationaux de soutiens au secteur, 444 millions, pour le régime d'arrachage. Les premiers bénéficiaires des programmes

nationaux et du régime d'arrachage sont l'Italie, l'Espagne et la France.

... comme à la baisse

Les interventions pour le sucre chutent de 69 %. Les restitutions à l'exportation baissent de 64 %, le déstockage augmente de 21 %. Le montant des aides aux fruits et légumes chute de 31 %, après avoir déjà baissé de 8 % en 2008. Pour l'Italie, l'Espagne et la France, mais aussi le Portugal, la diminution est très forte. A l'inverse, ces aides sont supérieures à celles de 2008, aux Pays-Bas (+ 80 %), en Belgique et en Allemagne en Pologne et en Hongrie. La France n'est plus que le quatrième bénéficiaire de ces aides, derrière l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas. Le montant du Fonds opérationnel des organisations de producteurs, 682 millions, est supérieur de 17,1 % à celui de 2008. A l'inverse les aides à la production de produits transformés à base de fruits et légumes ont presque disparu, elles passent de 491 millions à 24.

Les aides "de viandes porcines, œufs et volailles..." baissent de 24 % et repassent sous les 200 millions. Ce repli intervient après la forte hausse de 2008 suite aux mesures prises par la Commission pour réguler le marché des viandes porcines et qui n'ont pas été prolongées.

Les recettes du FEAGA

Le financement du FEAGA passe par le budget de l'Union européenne et par la perception de recettes affectées. Ces dernières sont constituées du "montant temporaire" perçu au titre du fonds de restructuration de l'industrie sucrière, de prélèvements auprès des producteurs de lait ou de recettes payées par les Etats membres au titre des apurements ou irrégularités.

En 2009, le total des recettes affectées perçues s'élève à 2,9 milliards d'euros, soit une diminution de 32 % par rapport à 2008. A l'inverse de l'an dernier, cette évolution est imputable à la chute des recettes du fonds de restructuration du sucre, - 33 % et des apurements et irrégularités, - 44 %. Les sommes perçues au titre du prélèvement supplémentaire auprès des producteurs de lait progressent de 53 %.

Conçu pour inciter les industries sucrières européennes à abandonner des quotas et à se restructurer, un fonds temporaire pour la restructuration de l'industrie du sucre s'élève en 2009 à 1,7 milliard dont 82 % provient des anciens membres.

Par ailleurs, lorsque les quantités commercialisées de lait dépassent les quantités de référence, les Etats perçoivent un prélèvement auprès des producteurs de lait sur les quantités additionnelles produites. Seuls ou presque, les anciens pays de l'UE s'en acquittent.

En 2009, les prélèvements des producteurs de lait italiens ne représentent que 47 % du total (80 % en 2008) car l'Allemagne en paye également, près de 30 %. En 2009 la France verse 0,1 million alors qu'aucun paiement n'avait été effectué en 2007 et 2008.



SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES, SOCIALES ET LOGISTIQUES
Sous-direction des affaires budgétaires et comptables
Bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture

Conception et impression : ATELIER D'IMPRESSION NUMÉRIQUE DU MAAP Octobre 2010

LES AIDES EUROPÉENNES À L'AGRICULTURE 1ER PILIER, SANTÉ DES ANIMAUX ET DOMAINE PHYTOSANITAIRE
EVOLUTION 2008 - 2009

| | 2008 | 2009 | Variation |
|--|-----------------|-----------------|--------------|
| Agriculture 1er pilier | 43 008,8 | 46 090,9 | 7,2% |
| <i>Aides directes</i> | <i>37 568,6</i> | <i>39 113,7</i> | <i>4,1%</i> |
| <i>Aides directes découplées</i> | <i>31 414,5</i> | <i>32 794,2</i> | <i>4,4%</i> |
| Régime de paiement unique (RPU) | 28 233,8 | 28 805,7 | 2,0% |
| Régime de paiement unique à la surface (RPUS) | 2 974,4 | 3 723,5 | 25,2% |
| Paiement séparé (sucre et fruits et légumes) | 206,2 | 265,0 | 28,5% |
| <i>Autres aides directes</i> | <i>5 620,4</i> | <i>5 777,7</i> | <i>2,8%</i> |
| Paiement à la surface pour les cultures | 1 432,2 | 1 448,5 | 1,1% |
| Prime à la vache allaitante (PMTVA) | 1 205,6 | 1 205,8 | 0,0% |
| Prime spéciale pour les bovins (PSB) | 90,5 | 90,7 | 0,2% |
| Prime à l'abattage des bovins (PAB) | 345,1 | 338,8 | -1,8% |
| Prime aux ovins et caprins (PBC) | 314,1 | 305,6 | -2,7% |
| Prime aux produits laitiers (ADL antérieurs) | 0,2 | 0,0 | -100,0% |
| Paiements aux producteurs de pommes de terre féculières | 103,5 | 103,4 | -0,1% |
| Aide à la surface pour le riz | 168,1 | 164,4 | -2,2% |
| Aides aux oliveraies | 99,4 | 96,0 | -3,4% |
| Primes pour le tabac | 301,4 | 305,3 | 1,3% |
| Aide aux cultures énergétiques | 72,1 | 52,0 | -27,9% |
| Paiements pour types particuliers d'agricult. et prod. de qualité | 422,9 | 428,6 | 1,3% |
| Aide à la surface pour le coton | 247,5 | 216,9 | -12,4% |
| POSEI (yc aide compensatrice bananes) | 410,2 | 412,6 | 0,6% |
| Aides aux fruits et légumes | 0,0 | 293,4 | - |
| Autres aides directes, autres | 407,4 | 315,7 | -22,5% |
| <i>Montants d'aide supplémentaires</i> | <i>533,7</i> | <i>542,3</i> | <i>1,6%</i> |
| Interventions et régulation du marché | 5 440,2 | 6 977,2 | 28,3% |
| Céréales et riz | -51,3 | 65,0 | -226,7% |
| Programmes alimentaires | 345,0 | 477,9 | 38,5% |
| Sucre | 475,6 | 147,0 | -69,1% |
| Fruits et Légumes | 1 153,0 | 793,7 | -31,2% |
| Produits vitivinicoles | 1 170,0 | 1 311,8 | 12,1% |
| POSEI | 232,7 | 224,3 | -3,6% |
| Autres produits végétaux et autres mesures | 142,7 | 128,3 | -10,1% |
| Lait et produits laitiers | 148,0 | 370,7 | 150,5% |
| Viandes bovines | 47,2 | 59,5 | 26,0% |
| Viandes porcines, œufs et volailles, apiculture.. | 258,9 | 196,3 | -24,2% |
| Fonds de restructuration de l'industrie sucrière | 1 284,1 | 3 017,7 | 135,0% |
| Autres interventions et régulation du marché | 234,3 | 185,0 | -21,0% |
| Santé des animaux et domaine phytosanitaire | 253,5 | 358,6 | 41,5% |
| Total agriculture 1er pilier, santé des animaux et domaine phytosanitaire (FEAGA -hors pêche) | 43 262,3 | 46 449,5 | 7,4% |

Les recettes du FEAGA – Evolution 2008 - 2009

| | 2008 | 2009 | 2009/2008 |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Apurement et irrégularités | 1 340,7 | 748,4 | -44,2% |
| Prélèvement supplémentaire des producteurs de lait | 220,9 | 337,6 | 52,8% |
| Fonds restructuration de l'industrie du sucre | 2 592,9 | 1 741,4 | -32,8% |
| TOTAL | 4 154,5 | 2 827,4 | -31,9% |